

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Gilles Robert  
Député de Prévost  
Membre de la Commission des relations avec les citoyens

Saint-Jérôme, 13 octobre 2010

**Comité régional de la protection des falaises**  
**M. Claude Bourque**


Monsieur Bourque,

J'appuie sans réserve le projet pour le maintien de l'intégrité écologique du massif des escarpements de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte tel qu'articulé par le Comité régional de la protection des falaises (CRPF).

Pour moi, la protection de la biodiversité des Laurentides est la pierre angulaire de toute politique de développement durable. Si nous désirons que notre région soit économiquement forte tout en conservant ses attraits naturels, qui en font un des endroits les plus prisés au Québec, alors, concilier conservation et étalement urbain doit être une de nos priorités.

Je suis né et j'ai grandi dans les Laurentides et je crois bien saisir toute la dynamique qui anime la région. Le massif des escarpements doit être accessible à tous. Sa biodiversité unique lui confère une vocation autant récréative que pédagogique. Tous devraient pouvoir en profiter.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus sincères,



Gilles Robert  
Député de Prévost

c.c. M. Gilbert Tousignant

Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 3.53  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Téléphone : 418 644-1504  
Télécopieur : 418 644-5976

Adresse de circonscription  
227, rue Saint-Georges  
Bureau 205  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5A1  
Téléphone : 450 569-7436  
Télécopieur : 450 569-7440

Courriel : grobert-prev@assnat.qc.ca